

EAU DE CHAUX

Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

1- Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale : Eau de chaux**Utilisation :** qualité technique utilisée pour la réalisation d'enduits et de peintures**Distributeur :**

Raison Sociale: Mon-Droguiste.Com
Adresse : 39 bis rue du moulin rouge
10150 Charmont Sous Barbuise - France

Téléphone: +33.(0)3.25.41.04.05
Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

N° d'appel d'urgence:
CENTRE ANTI-POISONS DE RENNES
ORFILA

Téléphone: 02.99.59.22.22
Télécopie: 01.45.42.59.59

2- Identification des dangers

Classification Selon le décret EU-GHS (CE) no. 1272/2008**Symboles :****Mot indicateur :** DANGER**Phrases de danger :**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases de précaution:

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Eviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P305/P351/P338 En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
P302/P352 En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P501 Contenu/contenant/emballage peuvent être éliminés conformément aux prescriptions nationales et régionales.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou la directive 1999/45/CE

Symbole :



Xi - Irritant

Phrases de risques :

R36 Irritant pour les yeux.
R38 Irritant pour la peau.
R41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrases de sécurité :

S2 Tenir hors de portée des enfants.
S22 Ne pas respirer les poussières.
S24 Eviter le contact avec la peau.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37 Porter des gants de protection appropriés.
S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

3- Composition / information sur les composants

Informations sur les composants / Composants dangereux selon la directive 67/548/CEE ou la directive 1999/45/CE

Caractéristiques chimiques :

Suspension d'hydroxyde de calcium dans de l'eau.

Composants dangereux :

Numéro CAS	Nom du composant	Concentration	Classification	Phrases R
1305-62-0	Hydroxyde de calcium	Inconnue	Xi	36, 38, 41

4- Premiers secours

Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Enlever les verres de contact le cas échéant. Rincer immédiatement à grande eau. Consulter un ophtalmologiste.

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de douleurs.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Consulter un médecin aussitôt. Maintenir la personne au calme. Boire beaucoup d'eau.

Inhalation : Néant

5- Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés : Produit non combustible. Combattre l'incendie environnant avec les moyens appropriés.

Moyens d'extinction inappropriés : Néant

Équipement de protection spécial des intervenants : Équipement de protection approprié au foyer d'incendie environnant.

Instructions particulières : Néant

Risques particuliers d'exposition en cas d'incendie : Aucune donnée connue

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel (gants, lunettes de protection). Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour l'environnement : Éviter la dispersion du produit répandu, les écoulements vers l'égout, le sol, le milieu aquatique.

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit répandu à l'aide d'un absorbant (sable, sciure, chiffons), remettre aux déchets normaux après séchage.

7- Manipulation et stockage

Manipulation : Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné des aliments, boissons et fourrage pour animaux.

Stockage : Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, à l'abri du gel. Tenir éloigné des aliments, boissons et fourrage pour animaux. Tenir hors de portée des enfants.

Prévention des incendies et explosions : Aucune mesure particulière.

8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures de contrôle de l'exposition professionnelle : Respecter les mesures de protection concernant la manipulation des produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits alcalins.
 - Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité.
 - Protection respiratoire : Protection en cas de manipulation de grandes quantités.
 - Protection du corps : Porter un vêtement de travail avec manches longues (un tablier en caoutchouc est recommandé).
-

9- Propriétés chimiques et physiques

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Point éclair : néant

Inflammabilité : non inflammable

Propriétés comburantes : aucune

pH : 12,4 à 20°C

Température de fusion : 0°C (H₂O)

Densité : 1,300g/cm³

Propriétés explosives : non explosif

Hydrosolubilité : soluble

Densité de vapeur : 0,62

10- Stabilité et réactivité

Conditions à éviter : Respecter les instructions pour le stockage et la manipulation

Matières à éviter : Réactions avec les acides, production de chaleur possible.

Produits de décomposition : Néant

11- Informations toxicologiques

Toxicité aiguë Composant : Hydroxyde de calcium	Voie : orale	Valeur limite : 7340 mg/kg	Espèce : rat
Autres données Le produit ne contient pas de substance dangereuse. Cependant nous attirons l'attention sur de possibles irritations en cas de contact avec la peau et les yeux. Produit alcalin.			

12- Informations écologiques

Informations générales

Empêcher le contact avec le sol, le milieu aquatique, les égouts.

13- Considérations relatives à l'élimination

Produit : La mise au rebut de ce produit doit respecter les exigences légales concernant la protection de l'environnement.

Emballage : Remettre les récipients vides et secs au centre de tri pour recyclage.

14- Informations relatives au transport

Transport terrestre

Non soumis

Transport maritime

Non soumis

Transport aérien

Non soumis

15- Informations réglementaires

Etiquetage suivant réglementation UE

Lettre-code, symbole de danger	Xi - Irritant
Phrases de risques	R36 Irritant pour les yeux. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves.
Phrases de sécurité	S2 Tenir hors de portée des enfants. S22 Ne pas respirer les poussières. S24 Eviter le contact avec la peau.

	S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37 Porter des gants de protection appropriés. S39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
--	--

16- Autres informations

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. L'information donnée correspond à l'état actuel de la connaissance de notre fournisseur et de notre expérience du produit et n'est pas exhaustive. Elle s'applique au produit en l'état, conforme aux spécifications, sauf mention contraire. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.